

Peut-on parler de psychose sociale ? ¹

Marcel CZERMAK

(97) Je voudrais vous livrer un certain nombre de réflexions, les unes sont de mon cru, si tant est qu'on puisse dire quelles sont jamais de notre cru, les autres procèdent d'échanges avec un certain nombre de collègues, mais pas seulement. En effet, je ne parlerai pas seulement de ma position d'analyste, puisque, pour des raisons, si je puis dire, de dans la vie institutionnelle médicale et administrative, je suis amené à avoir un certain coup d'œil sur des choses qui ne sont pas sans me soucier. Donc, ce qui me préoccupe aujourd'hui, c'est ce thème, déjà présent dans les écrits de Lacan, de la psychose sociale. Dans cette direction, Lacan allait jusqu'à parler de la forclusion de la castration propre au discours capitaliste, formule massive comme vous le voyez.

Dans la mesure où ce thème me souciait, je me suis demandé comment l'aborder. Ce thème de la psychose sociale concerne au plus près la question de la paranoïa bien sûr. Mais, si vous le permettez, je voudrais (98) aborder ce problème d'un peu plus loin, d'une façon un peu inusitée. Je prendrais volontiers cette question sous un angle délaissé, celui de la manie, et reviendrai probablement à la paranoïa. Puisque je vois ici certains amis avec lesquels dans notre jeunesse nous nous sommes formés, ils se souviendront sans doute comment Henri Ey, reprenant Binswanger, pouvait dire qu'un maniaque avait une grande gueule. Or, l'expérience montre plutôt l'inverse, à savoir qu'un maniaque fait ordinairement la démonstration de la façon dont il est entièrement aspiré, voire gobé, par tout ce qui passe à sa portée et cela sans aucune résistance. D'ailleurs Kraepelin pouvait dire : « C'est curieux, chez les maniaques tout

¹ . Publié précédemment in *Les Lettres de la Société de Psychanalyse Freudienne*, n° 1, 1996.
Repris ici avec l'aimable autorisation de l'éditeur.

est dehors ». Quand je dis « sans aucune résistance », j'évoque ce fait que, contrairement à ce que Freud enseignait, à savoir que le psychotique résiste au transfert, qu'il n'y a pas de transfert, c'est tout l'inverse qui se produit. Les psychotiques, me semble-t-il, démontrent, dans leur rapport à l'Autre, qu'ils y résistent mal.

En évoquant ce fait, j'ai en mémoire une jeune femme, examinée il y a un certain temps et avec qui je n'avais pratiquement pas eu à dire le moindre mot, puisqu'elle réagissait à mon moindre froncement de sourcil, à ma moindre mimique, à mon moindre geste. Elle démarrait au quart de tour dans un rapport parfaitement direct et tendu à ma personne, elle n'avait donc strictement aucune résistance au transfert, elle était pilotée au doigt et à l'œil. Mais, que venais-je faire là si ce n'est participer moi-même de cette grande gueule ouverte, qui ne cessait de la happer ? Tout cela évidemment relativise considérablement tout ce que nous avons pu lire sur l'analyse des sujets en état maniaque, par exemple. A ce titre, les accès maniaques, c'est-à-dire cette espèce d'emballage sans butée, ne peuvent à mes yeux qu'être exemplaires dans leur fonction d'index de la place de l'Autre dans la psychose, c'est-à-dire forclos et revenant occuper, du même coup, réellement tout le terrain.

Ce type de sujet nous indique très clairement ce qui est un véritable décapi-tonnage, pour reprendre le terme de Lacan. Cette femme dont je parle mettait très bien l'accent sur le caractère indifférencié de l'oralité qui l'aspirait au point que tout prenait pour elle l'aspect d'une grande gueule, (99) que ce soit mon oreille, mon regard, ma voix, mon image, la couleur de ma cravate ou celle de mes chaussettes. C'est dire qu'en se captant par glissade, par métonymie infinie dans tel ou tel aspect qui se présentait à elle, elle montrait parfaitement bien qu'elle n'avait strictement aucune résistance. Ce que je suis en train de pointer là, à partir d'un cas extrême mais patent, concerne le champ transférentiel même des psychoses, mais également la position d'une entreprise thérapeutique dans le champ des psychoses.

Je pars donc de cette question clinique du rapport à l'Autre dans la manie pour en venir à des questions infiniment plus politiques, puisqu'il s'agit, dans ce type de cas illustré par cette jeune femme, de la dimension proprement totalitaire d'un certain rapport à l'Autre. Dans ce type de rapport la question même du sujet est complètement volatilisée, le sujet en venant même à se réduire à un objet baladeur, contingent, indifférent et indifférencié. Objet apte à se prêter ou à combler quoi que ce soit qui viendrait en face aspirer le sujet comme objet pour reformer le type même de la complétude, c'est-à-dire nulle contingence de la part de l'Autre, puisque tout l'alimente. Dans un tel cas de figure, le sujet lui-même s'équivaut à n'importe quel objet le plus contingent. Si le maniaque ne résiste pas, nous savons que le paranoïaque, lui, se rebelle devant cette conjoncture. Il se rebelle, il dit que non, il dit non à l'absence de contingence dans l'Autre en y introduisant la loi de son cœur.

Si je parle de ce type de point, c'est que, probablement, si l'analyse est assurément un bon moyen de déclenchement de la névrose, elle l'est encore plus de la psychose. Aussi, dans toute entreprise thérapeutique, devrions-nous au moins savoir que, par notre action, par le fait que nous sommes inclus dans le cas de l'Autre, nous pouvons déclencher nous-mêmes une réponse et une réarticulation du monde qui est en son fond totalitaire, et que nous nous mettons du même coup dans l'obligation de répondre à ce que nous-mêmes, nous avons déclenché. La réponse, notre réponse, est-elle dans notre division ou est-elle compacte ? Je ne voudrais pas être mauvaise langue, mais, enfin, nous savons comment les psychanalystes

répondent à un patient qui démarre une paranoïa bel et bien construite, bien articulée, bien ficelée et bien persécutrice, ils font comme (100) tout le monde, ils hospitalisent ou appellent Police-Secours. J'ai souvenir de la façon dont Michel Foucault, en son temps, nous avait demandé notre aide pour une érotomanie bien articulée, comment nous lui avons tiré cette épine du pied et comment, après, il a cessé de casser du sucre sur le dos des psychiatres. Enfin, les praticiens démontrent que, le plus souvent, mais pas toujours, on ne peut répondre à une entreprise totalitaire que sur un mode totalitaire, c'est-à-dire sans division même si parfois ce sont des divisions blindées qui sont mises en action.

Si je prends en considération ces faits que, pourtant, je craignais d'évoquer, c'est que j'essaie de m'en enseigner en ce qui concerne les phénomènes ségrégatifs. Ces faits nous enseignent quelque chose : il n'y a pas de miscibilité de logiques hétérogènes. Cela vaut aussi bien pour les névroses : la synthèse n'existe pas, synthèse qu'il n'y a pas. On est toujours dans le non-rapport avec les conséquences qui s'ensuivent. Je ne parlerai pas ici de la guerre des sexes, j'ai trop peur de cela. Mais, si vous cherchez à faire coexister chez le même bonhomme, si vous essayez de faire coexister en lui deux types de logiques hétérogènes qui ne s'avèrent pas miscibles, ce qui s'ensuit c'est des réponses dans le réel. Quelles que soient les formes diverses que peuvent prendre ces réponses dans le réel, passages à l'acte, éventuellement messianiques ou millénaristes, angoisses, phénomènes somatiques hallucinatoires, etc., le catalogue peut être vaste, ça va répondre de toute façon. Comme nous sommes habituellement soumis, à notre insu, que nous le voulions ou pas, à des ordres symboliques hétérogènes, nous pouvons nous demander dans quelle mesure nous n'y apportons pas des réponses qu'on peut qualifier de symptomatiques. Et ces réponses, qui passent tout à fait inaperçues à nos yeux, d'abord pourquoi devrions-nous les voir puisqu'on a appuyé sur un registre et que ça répond dans un autre effectivement sans qu'il y ait aucun rapport. Vous appuyez du côté du grand S (Symbolique), ça répond en I (Imaginaire) ou en R (Réel). Dans la manie le sujet, ravalé au rang d'objet, est aspiré, incarcéré dans l'Autre. L'hypocondrie est très éloquente en ce sens, il y a incarcération de l'objet qui vient ronger le corps d'un sujet sans qu'il puisse s'en départir et dont il peut, le cas échéant, rechercher l'ablation par manœuvre radicale, voire chirurgicale. J'évoque ce fait totalitaire comme (101) l'effet de ségrégation dont nous devrions nous enseigner auprès des psychotiques pour penser la ségrégation qui sévit dans le politique et le social, voire à l'échelle des nations.

Sur ce point majeur, où en sommes-nous actuellement ? Ma pente serait plutôt de répondre que nous sommes – j'hésite à en dire le terme, parce que souvent cela déclenche un débat avec mes amis –, que nous sommes dans un « totalitarisme *soft* ». Cette conjoncture est bien intéressante puisque, d'un autre côté, nous avons le succès d'estime des neurosciences. Je sors ce matin de l'hôpital Sainte-Anne avec en tête, d'une part, ce que disent les malades, et, d'autre part, des données parfaitement discordantes d'avec la clinique, soit la gestion bio-psychosociale des maladies mentales et la gestion administrative de ceux à qui l'on demande fermement de réaliser ladite gestion bio-psychosociale. Dans cette optique gestionnaire, la fonction authentique du praticien, celle sacrée et traditionnelle qui repose sur le transfert, elle est mise hors champ. Je vais me permettre de dire quelques roseries sur les psychiatres, mais ne le prenez pas pour une roserie véritable, puisque je milite pour leur cause. Il se trouve que le corps des psychiatres a abdiqué ce qui pendant un moment était son souci, soit sa propre

réflexion sur sa fonction authentique, sur le réel en jeu dans les phénomènes se présentant à ce corps éminent. Ce nécessaire souci s'est aujourd'hui ravalé à ce qui est actuellement, dans notre haute sphère administrative, qualifié de projet de service. Un curieux retournement s'est ainsi opéré. A défaut d'avoir pu et su formuler eux-mêmes ce qui spécifie leur discipline et leur fonction, c'est une fois de plus l'administration qui la leur dicte. Comme à l'armée et dans les corps constitués, l'administration dicte aux psychiatres la façon dont ils doivent rendre compte de leur travail, comment en rendre compte en économie libérale, bien entendu, sur un mode rentable. Dans leur panique liée à l'impossibilité de soutenir leur propre discours, ils en sont venus, comme Lacan l'évoquait, à abandonner leur propre discours au profit du discours déjà constitué.

La radicalité totalitaire du rapport à l'Autre, que nous enseigne la psychose, éclaire ma notion de « totalitarisme *soft* ». Quand dans le politique et le social, ce rapport à l'Autre est direct et sans médiation, alors, (102) au titre de l'humanisme, du grand cœur et de la compassion pour chacun, on organise une société où le social n'est plus réglé ni agencé par le type de pacte qui viendrait fonder le rapport entre les sujets. Le pacte suppose la mise de confiance précisément parce que l'Autre peut tromper, la question de confiance n'ayant aucun sens si l'Autre ne peut pas tromper. Aujourd'hui, c'est justement l'inverse du pacte qui fonctionne c'est-à-dire qu'en l'occasion il ne s'agit plus de pacte mais de contrat. Ce contrat social se donnant en place du pacte symbolique et fonctionnant comme réel en vient donc à donner au social une prévalence de réel. Et je trouve assez inouï d'avoir pu lire sous la plume de certains de mes amis proches, juristes, qu'il y aurait une demande de plus de droit, car de quel droit s'agit-il ? C'est une vraie question : de quel droit s'agit-il ? En attendant, on fabrique évidemment des statuts, des codes, des procédures, ce qui est bien la carence même du pacte, du témoignage de la carence du pacte. Dans un pacte, je place ma confiance dans la personne qui est face, à condition évidemment que, dans le pari que j'opère, je considère qu'il peut me tromper et qu'il ne va pas le faire. Le contrat, au contraire, c'est une régulation armée, c'est-à-dire qu'on considère que l'Autre est trompeur par discipline de marché. Et donc, quant aux praticiens, il ne leur est pas demandé de rendre compte de ce qui fonde leur discipline ni leur qualification, mais plutôt de taire ce qu'ils font du social où ils sont inscrits et à la gestion duquel ils participent. En d'autres termes, il est demandé aux psys de tout poil de participer du refoulement, voire de la forclusion de ce que leur discipline leur révèle, de ce qu'ils observent dans la clinique, alors même que c'est peut-être cela qu'ils auraient à faire valoir d'abord. Evoquant cette question que j'agite là devant vous, dans l'établissement où je vis maintenant depuis plus de trente ans, certains amis me faisaient le reproche de pessimisme, comme si d'ailleurs la psychanalyse n'avait à se mêler de rien, devait respecter les allégeances de spécialistes et veiller à ce que chacun reste dans son champ à garder ses propres vaches. J'avais un jour écrit à François Lévy, qui m'a donné un coup de main en son temps, qu'à passer son temps à regarder ses vaches on risque, un jour de s'en hypnotiser et de les suivre à la boucherie.

(103) Ma considération du « totalitarisme *soft* » m'a valu quelques reproches, alors je voudrais avancer un peu sur ce point, comme sur celui des institutions qui nous instituent. La première des institutions, c'est le transfert, et, dans la vie publique, la première des charges institutionnelles est de soulager les sujets de leur désir afin qu'ils se reproduisent à moindres frais. C'est cela le « totalitarisme *soft* » et c'est lui qui fait marcher l'économie libérale qui

auparavant s'appelaient capitalisme puis économie de marché. Pour rester sur ce plan, nous pouvons nous poser la question de savoir ce qui organise notre vie sociale et où se situe, actuellement, maintenant, notre idéal ? Nous savons au moins ceci, c'est que cet idéal est rédigé dans nos textes de lois, constitutifs de notre propre organisation. Nous savons que ces textes sont acéphales et anonymes, même lorsqu'ils sont paraphés par tel ou tel ministre ou président. Chacun de nous détient une parcelle de la souveraineté déléguée à un autre, représentant du peuple qui nous renvoie les textes par le biais de fonctionnaires n'agissant jamais leur nom propre, mais au nom du peuple. Donc, qu'il s'agisse là de notre président, ministre ou obscur fonctionnaire, ils n'y sont pas en leur nom, et chacun se trouve alors être le maître d'œuvre, l'émanation et l'objet d'un texte rédigé par un fonctionnaire aux ordres de ceux que nous avons élus, dans une foncière dialectique du soupçon que nous avons fabriquée à notre insu. Le totalitarisme en découle : plus les règles, plus les lois sont nombreuses, plus les occasions d'être en défaut se multiplient, à savoir celle d'être délinquant.

Nous prêtons donc tout ou partie de notre corps à une jouissance anonyme qui, sans division, nous renvoie à notre case, nous divisant réellement si nous bougeons. Et cette jouissance anonyme, Autre, est évidemment génératrice d'angoisse. C'est une angoisse qui est dans la vie administrative, qui est renvoyée de chaque échelon à l'échelon inférieur, puis fait retour à la case départ, les élections, etc. La division est donc épargnée à celui qui a la charge de rédiger et de faire appliquer les textes républicains pour qu'elle soit renvoyée à ceux qui ont missionné le rédacteur. C'est cela, à mes yeux, l'amour du texte qui, dans notre démocratie, a remplacé l'amour convoqué par la religion. C'est un texte qui ne permet pas l'adresse à l'Autre, car c'est un texte acéphale, sans lieu et sans (104)butée, c'est votre propre texte qui vous est imputé directement, sans accusé de réception, ni adresse. C'est là, à mes yeux, la mise en œuvre à l'échelle des nations de quelque chose qui est à proprement parler de l'ordre d'une perversion. Seul subsiste donc le « contrat », je le mets entre guillemets, le contrat social, par carence de tout pacte. Et la loi fondamentalement n'en est plus une, car c'est le contrat qui s'y est substitué, avec les effets de psychose sociale qui s'introduisent. Face à cette perversion par le texte, nous nous trouvons psychotiques, c'est-à-dire moins divisés que fragmentés, dans la mesure où le texte lui-même, comme tel, ne connaît nulle division. Si ce que j'évoque n'est pas faux – prudence ! – une telle règle sociale ne peut que susciter sentiments de non-droit, d'exclusion, de pulvérisation, d'atomisation, qui nous rapprochent de la psychose et d'autant plus interprétative que nous sommes réellement de plus en plus interprétés. Quant au sujet, il y est évacué au titre de sa division même, et crépusculaire de surcroît, puisqu'au pacte s'est substitué une régulation armée.

J'évoquais certains juristes qui posaient qu'il y a une demande de plus de droit. C'est un vieux débat que j'ai avec des amis juristes dont je tiens ceci cependant, c'est que le droit est une arme chargée, un de mes amis ajoutant qu'elle est non seulement chargée mais qu'elle se décharge toute seule et tire dans les coins. Nous savons que le droit est une arme chargée qui veille d'abord aux biens et cela dans une économie sans butée ni référence autre que ces biens même. Et l'économie est tout autant acéphale et anonyme que le droit moderne. Nous savons les difficultés des gouvernements : leur porte-parole, le mercredi au sortir du Conseil des ministres, annonce les décisions et, avant qu'il ait fini de parler, les décisions sont court-circuitées par un coup de téléphone qui délocalise une usine sur une place offshore. Bref, la vie

sociale, c'est moins respecter le sujet que fabriquer du respectable pour le texte, et le sujet n'y a rien à voir, il en est l'objet le plus contingent. Je me permets maintenant de ne pas y aller avec le dos de la cuillère et de parler d'autant plus vivement que, depuis juillet, j'ai quelques activités médico-administratives : quant à l'idée contemporaine d'un ordre international, d'un droit international qui vaudrait pour tous, elle n'en est que plus folle. Que peut être un droit international qui organiserait une jouissance identique pour tous, (105) cependant que nous savons de surcroît que ce droit est celui du mieux armé, par la science et le capital, celui qui clame l'injustice lorsqu'il récolte lui-même ce qu'il a semé, bref, c'est la force qui comme toujours fabriquera le droit et secrétera une justice planétairement identique. Il y a une autre sorte de textes, évidemment, mais ces textes qui organisent les subjectivités et les rapports intérieurs aux communautés, nous les savons dorénavant caducs, en contradiction avec le droit général. Nous savons que les sujets de ces textes sont tous, au fond, des marranes qui font semblant, et qui s'ignorent comme tels. Quant à la psychanalyse, elle nous apprend que ce qui constitue notre subjectivité, c'est le rapport justement qu'il n'y a pas – j'ai peur d'effleurer un sujet brûlant –, le rapport qu'il n'y a pas entre hommes et femmes, ou d'un sujet à l'Autre, ou aussi bien entre communautés. Or, notre droit moderne, bras armé du social, veut faire rapport à défaut de pouvoir intégrer le non-rapport dans sa logique même. Le psychanalyste au moins sait ceci, c'est que le seul cas où il y a rapport, c'est dans la psychose. C'est bien le seul couple que je connaisse qui tienne vraiment, le bon couple, le psychotique, mais je ne l'envie pas. Alors, entre l'angoisse et la peur, que choisir ? Si nous choisissons la peur, nous sommes sûrs d'avoir l'angoisse en prime. Si nous choisissons l'angoisse, nous risquons peut-être d'y perdre la peur. Cela nous ramène à l'amour du texte – « un analyste ne s'autorise que de lui-même, de quelques autres... » – et certainement pas d'un texte contractuel. Si nos vies sont de plus en plus réglées par des textes sourds à la parole et des contrats plutôt que des pactes, comment donc opérer, entre l'acéphalie – ce que les psychiatres appellent une DSM (c'est le manuel diagnostic américain organisé sur le mode binaire) – et l'acéphalie du droit. C'est un enjeu bien actuel en tout cas. Du coup, c'est cette grande gueule que j'évoquais au début de mon exposé, elle est peut-être plus claire maintenant, grande gueule de l'Autre, celle qui fait du social une grande gueule, un lieu anonyme, sans tête et toujours prêt à se refermer pour happer un bout de réel du sujet. C'est une question : que et qui gèrera-t-elle ? Qui et quoi sera gobé ?

Chemin faisant, j'ai évoqué rapidement les glissements auxquels et par lesquels, me semble-t-il, nous pouvons être exposés et aspirés, au titre même des fonctions qui nous sont supposées et dans lesquelles nous nous (106) captions éventuellement. Cela concerne bien sûr la question même du transfert, pour autant qu'elle vaut, pas seulement pour le patient, mais pas tout le temps, par ce qui nous est supposé de la part des corps sociaux, ministères, administrations, et de ce que nous pouvons très bien y acquiescer au titre de statuts, règlements professionnels et tout ce qu'on voudra. Alors se pose en même temps la question de savoir jusqu'où doit aller notre formation, puisqu'elle pose très crûment la question extrême qu'un ami m'adressait un jour : faut-il mourir en ayant raison ? En somme, ce dont je veux parler, d'ailleurs les mesures récentes concernant la Sécurité Sociale en sont peut-être une indication, c'est de ceci : nous sommes avec nos patients la proie d'un transfert forcé, d'un forçage transférentiel qui pose à chacun la question de savoir jusqu'à quelle limite il peut encore y résister. Forçage transférentiel sur nous du texte anonymisé, c'est-à-dire sans Nom-du-Père, et

transfert forcé de nous-mêmes sur le texte. Alors, nous pouvons peut-être nous-mêmes nous féliciter qu'il y ait encore parmi nous des gens pour lui opposer leur résistance, qu'ils soient nos collègues ou quiconque. On se demande alors quelle place peuvent y tenir nos patients, certains sont certainement des résistants et il n'y a donc pas de raison de le leur reprocher.

Je dirai, pour resserrer mon propos, et si ce que j'avance n'est pas trop erroné, que l'actualité serait paranoïaque, le monde deviendrait sans trou et tout devrait y être prévu. Actualité paranoïaque autant dans son extension que par les phénomènes sociaux de fond qui y poussent. D'une part, nous assistons à la désagrégation des modalités symboliques qui assuraient, dans les groupes humains, transmission et génération, en garantissant une stabilité de leur horizon. Nous assistons ainsi à la mondialisation sans butée des échanges et des phénomènes migratoires et, d'autre part, mais l'un ne va pas sans l'Autre, nous constatons la montée en force de la science véhiculant l'exigence et la certitude quelle nous débarrasse de toute contingence. Cependant, rejetant le sujet, la science en fait le plus contingent des objets. Bref, c'est là le décapitonnage dont je parlais au début de mon exposé. Alors, que voit-on monter ? Les phénomènes ségrégatifs, les tensions jalouses et revendicatives, les guerres de religions, cependant que nul Dieu ne vient répondre à l'appel érotomaniaque (107) d'élus qui, dans un appel sans médiation à l'Autre, ne peuvent qu'éprouver la déception de leurs espoirs comme leur compensation imaginaire. Parallèlement, les fractures générationnelles accentuées rejettent pères et fils dans une position radicalement étrangère les uns aux autres, les mettant en posture de ne s'autoriser que d'un discours – et la science comme bien commun en fait partie –, d'un discours qui va jusqu'à invalider et court-circuiter les gouvernements. Nous le savons, ce sont les biens qui gouvernent par la promesse d'une jouissance Autre, cependant que les responsables eux-mêmes se réduisent à l'état de fantoches artificiellement animés. Sommés de répondre aux tensions, ils n'y parviennent que sous la forme d'idéologies unificatrices ou unitaires qui imposent la multiplication des règlements, procédures de contrôle, législations communes. Mais la demande est assurément demande de plus de « droit », mais de quel droit s'agit-il ? S'agit-il du droit d'un sujet à bénéficier d'une existence pacifiée parmi les siens, à quoi aucun droit ne peut répondre, ou du droit du code comme prothèse sans cesse augmentée à la carence du droit symbolique ? Dans ce cas, elle n'y apporte qu'une réponse quantitative sur le mode impossible d'une jouissance qui devrait être également répartie et identique pour tous, cependant que la sexualité comme la sexuaction, ordonnées phalliquement, en prennent un sérieux coup. Quant au lieu évidé de la vérité, on le voit se combler d'un vrai dont la forme de bien de consommation prend la place de maître aveugle et anonyme dont nulle butée ne vient interrompre la tyrannie. Le corps des hommes n'y échappe pas, dont chaque partie désormais démembrable, transplantable, monnayable, voire fécondable, l'offre à une capture, puisque chacun, juridiquement, doit tenir le discours que sa place dans l'administration des biens lui assigne.

Ainsi donc, si mon analyse n'est pas trop inexacte, se véhiculeraient des énoncés sans énonciation qui collabent le lieu de l'Autre à celui du Code, devenu civil et pénal, et qui imputent à chacun une castration collective inexistante. Alors, dans un réel projectif, prolifèrent en réponse oppositions et conflits effectifs, de sorte qu'à la jubilation mégalomaniaque qui fait de chacun le citoyen d'un monde qui gravite autour de lui répond pour le même citoyen l'effondrement micromaniaque par où il témoigne (108) que dans ce monde il n'est rien, avec

l'agression narcissique concomitante. Quant à la faute et à la dette, regardez le Tiers Monde, nous savons qu'elle est devenue impayable, elle est renvoyée à l'Autre incarné, c'est-à-dire le voisin le plus proche dont ne me sépare plus nul continent ni mer, cependant qu'elle est pour moi-même éludée au titre du dommage irréparable que j'ai pu subir. Et alors s'y substitue ce que Jones appelait la crainte, la haine et le tremblement. Alors, faute de castration, cet objet que Lacan appelait a, non chu, se réincarcère dans le langage, le rend dès lors inapte à l'échange. Alors, faute de coupure signifiante, voire de ce que le père Lacan appelait le Nom-du-Père, c'est la décollation capitale qui prévaut. De même chacun, étant tenu de produire ce plus qui met en souffrance son discours, ne peut le faire qu'au nom de ce que mon ami Doumit appelle « mon père » est plus... Fiction qui recrée dans le réel le manque dans le symbolique qu'elle était supposée combler. Si l'actualité que je repère n'est pas fausse, c'est alors une actualité sans limite ni spatiale, ni temporelle, ni corporelle, une actualité hypocondriaque de l'objet dont on ne parvient pas à se diviser, cherchant alors dans l'Autre la frappe réelle, celle-là qui ne parviendra pas à opérer le soulagement d'une complétude intolérable. C'est donc peut-être l'actualité d'un sujet universel qui dans son hypocondrie planétaire tend peut-être à sa fission, éventuellement d'ailleurs nucléaire, raison peut-être des mouvements divers qui agitent ce qui se produit autour de nos essais dans le Pacifique.